



VOIR PLAN 5c

LEGENDE

- Limite communale
- Espace boisé classé à protéger, à conserver ou à créer (article L.130-1 du Code de l'Urbanisme)
- ▒▒▒▒ Partie visible sur le plan 5c
- A** Zone agricole
- N** Zone naturelle et forestière

URBA-SERVICES 83, rue de Tilloy - BP 401 - 60004 BEAUVAIS CEDEX
 CABINET DE CONSEILS EN URBANISME Téléphone : 03.44.45.17.57
 Fax : 03.44.45.04.25 contact@urba-services.fr

Commune de FOSSEUSE

PLAN LOCAL D'URBANISME

APPROBATION
 Vu pour être annexé à la délibération en date du :
 08 MARS 2013

5b

REGLEMENT GRAPHIQUE
PLAN DE DECOUPAGES EN ZONES "Territoire communal"

Echelle : 1/5000e